

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT
COMMUNE DE LEDERZEELE**

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 novembre 2020 à 19h30

Etaient présents : ARNOUITS J.P. – BECK B – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K – DRIEUX D – EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – SAMYN M – SONNEVILLE V – VERHILLE H

Absents excusés : RYCKOORT J

BECK Béatrice est élue secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Tarif bibliothèque
- CCHF
- CMJ
- Columbarium
- Sécurisation école
- SIDEN-SIAN
- CCID
- Retour des commissions
- Divers

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 30, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil. Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Tarif bibliothèque**

La médiathèque a été réouverte le 21 octobre mais elle est actuellement fermée pour cause de confinement. Un système de réservation de livres par téléphone ou par mail est possible avec un retrait en mairie aux horaires des permanences.

Un partenariat avec la médiathèque du Nord est en place. Deux référentes sont venues faire le point en octobre. Des personnes devaient venir pour trier les livres de la médiathèque de Lederzeele et Sylvette devait aller à Bailleul pour chercher 300 nouveaux supports. Ces rendez-vous ont dû être reportés à cause du confinement.

La médiathèque du Nord prête gratuitement des livres, des CD, des DVD. Une navette passera tous les quinze jours afin d'avoir un maximum de nouveautés à mettre à la disposition des adhérents. La commune consacre 1.50 € par habitant pour l'achat de livres, de matériel... Des

abonnements à des magazines seront souscrits. Un ordinateur est mis à disposition pour faire des recherches sur Internet.

Un règlement sera mis en place à partir de janvier 2021.

Un logiciel sera installé en décembre afin d'informatiser le prêt des supports avec possibilité de réservations en ligne...

Avant les travaux, l'adhésion était de 2.50 € par personne (enfant et adulte) par an. Après en avoir délibéré, le conseil municipal a décidé les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2021 :

- Gratuité pour les enfants jusqu'à 12 ans
- 3€ par personne pour les lederzeelois et broxeelois,
- 5 € par personne pour les extérieurs

- **CCHF**

La convention de mise à disposition gracieuse d'un chapiteau à la commune par la CCHF doit être renouvelée suite aux élections municipales. Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal acceptent le renouvellement et autorisent Monsieur le Maire à la signer.

- **CMJ**

Cette année, il a été décidé de ne pas organiser de nouvelles élections afin que le conseil municipal des jeunes puisse concrétiser leur projet de boîte à livres.

Ils ont proposé également un nouveau projet : créer un skate-park. Un dossier a été présenté par le conseil municipal des jeunes à Monsieur le Maire. La commune de Buysseure crée un espace pour les jeunes avec un skate-park. Il est proposé de se rapprocher de la commune de Buysseure afin que les enfants de Lederzeele puissent accéder aux infrastructures de Buysseure.

- **Columbarium**

Le columbarium de 9 cases créé en 2010 est plein. La dernière case a été vendue cet été. Deux devis correspondant au souhait (même columbarium que celui existant) nous sont parvenus : la Société Granimond pour un montant de 12 217.44 € et la Société Ringot pour un montant de 8 850 € TTC.

L'ensemble du conseil approuve le devis de la Société Ringot et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

Pour rappel le tarif d'une case au columbarium est de 900 € (600 € pour la commune, 300 € pour le CCAS).

- **Sécurisation école**

Lors du dernier conseil d'école, la sécurisation des abords de l'école a été de nouveau évoquée. La pose de plots sur le trottoir afin de laisser un espace pour les piétons et les poussettes, était envisagée mais les voitures devraient se garer sur la chaussée. Après discussion, les membres du conseil municipal proposent un marquage au sol et l'installation de plots au niveau des passages piétons. A voir pour installer de nouveaux panneaux « Attention école » avec signalisation lumineuse quand la vitesse est dépassée.

Monsieur le Maire rappelle qu'un cheminement piétonnier est déjà présent sur le trottoir d'en face sécurisé par une haie.

- **SIDEN-SIAN**

Suite au courrier du SIDEN-SIAN, le conseil municipal accepte les adhésions suivantes :

- de la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) pour les communes membres suivantes : BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)
- de la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Eau Potable" (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) pour les communes membres suivantes : HONNECHY et MAUROIS (Nord)
- de la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert des compétences "Assainissement Collectif", "Assainissement Non Collectif" et "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" pour les communes membres suivantes : BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)
- de la Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis et le transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines" pour les communes membres suivantes : DEHERIES et HONNECHY (Nord)

- **CCID**

La Direction Régionale des Finances Publiques a transmis la liste des personnes membres de la Commission Communales des Impôts Directs :

Commissaires Titulaires	Commissaires Suppléants
ALLAN Hubert	DEKEISTER Sandrine
ARNOUTS Jean-Paul	DEMEESTER Jean-Pierre
BARBIER Pierre	DEWYNTER Karine
BECK Béatrice	DRIEUX Delphine
BOLLE Christine	ENVAIN Valérie
DEKEISTER Catherine	EVARD Philippe

- **Retour des commissions**

- **Bâtiments** : Monsieur Philippe EVARD informe l'ensemble du conseil municipal que deux devis sont acceptés pour réparer les tintements des cloches de l'Eglise pour un montant de 5 300 € TTC.
Une fuite au niveau de la toiture de la chaufferie de la salle de mairie annexe a été constatée. Un devis de 290 € a été accepté.
Le store-banane de la salle polyvalente (côté cuisine) va être changé pour un montant de 1 900 €

Les velux au-dessus de la bibliothèque (à l'avant et à l'arrière du bâtiment) vont être changés cette semaine.

- Voirie : Monsieur Jean-Paul ARNOUITS informe que les travaux d'assainissement de la route de Saint-Omer et du chemin des capucines devraient être terminés cette semaine (arrêté de circulation jusqu'au 20 novembre 2020).

Les travaux pour le gaz au chemin des lièvres ont endommagé la chaussée. Les enrobés seront refaits.

Le panneau « stationnement handicapé » au niveau de l'école a été installé. Le marquage de la place handicapée sera refait.

L'armoire pour la fibre a été posée route de Saint-Omer, le long du terrain du café Jean-Bart.

Le passage-piétons route de Bergues (face au garage) sera repeint par les employés communaux.

Etant donné que les travaux d'assainissement sont en cours au chemin des capucines. Il serait souhaitable d'en profiter pour réaliser l'enfouissement des réseaux (Télécommunications, Eclairage Public) dans l'impasse. Le SIECF a réalisé un premier chiffrage approximatif de 50 000 €

Après délibération, l'ensemble du conseil municipal approuve la proposition du SIECF et décide de fiscaliser sur 5 ans les travaux d'effacement des réseaux au chemin des capucines.

- Projet de territoire : il s'agit de plusieurs groupes de travail mis en place par la CCHF sur différents thèmes. Monsieur Sébastien LUCHET a participé à un premier atelier en visio sur le thème du sport rassemblant une quarantaine d'élus des communes de la CCHF. Au vu de la crise sanitaire, les ateliers sont suspendus jusqu'en 2021.
- Plan numérique rural : Une demande de subvention a été faite pour acquérir des tablettes et des ordinateurs pour l'école. La réponse devrait être connue fin novembre/début décembre.
- Communication : la page facebook de la commune « Lederzeele Informations » permet de diffuser les informations de la commune et de la CCHF en complément du site Internet et de l'application Panneau Pocket.
- Conseil d'école : actuellement, il y a 25 enfants en maternelle, 23 enfants en GS/CP/CE1 et 25 enfants en CE2/CM1/CM2, 3 TPS devraient arriver en janvier 2021. A la demande des enseignantes, des rideaux seront installés aux fenêtres des classes de l'école primaire côté hall.

- **Divers**

Une convention avec ENEDIS afin de faciliter les échanges en cas de problème sur l'éclairage public est proposée. Après délibération, le conseil municipal approuve cette convention gratuite pour la commune et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Marion ENVAIN, habitante de la commune, a créé son entreprise de FALC (Facile A Lire et Comprendre). Monsieur le Maire lui a demandé de traduire en FALC la dernière édition spéciale COVID 19 pour se faire une idée de ce que représente ce langage.

L'association des CATM ne souhaite plus s'occuper de la benne à verre et envisage de donner le relais à une autre association de la commune. Un mail sera envoyé à toutes les associations de la commune pour connaître celles qui sont intéressées pour gérer la benne à verre perdu.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier de l'agence d'ingénierie territoriale. Il convient de désigner un représentant titulaire et suppléant de la commune. L'ensemble du conseil municipal désigne à l'unanimité Monsieur Michel DELFORGE représentant titulaire et Monsieur EVRARD Philippe représentant suppléant.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le CDD de la secrétaire de mairie se termine au 30/11/2020. L'ensemble du conseil municipal décide de renouveler le contrat du poste d'adjoint administratif de 2nde classe pour une durée de trois ans à raison de 30 heures hebdomadaires.

Un dernier tour de table est effectué :

Monsieur Pierre LEVISSE précise que malgré les travaux d'assainissement, les intervenants du chantier ont fait attention à libérer les accès à la pharmacie, au cabinet médical et au cabinet des kinésithérapeutes.

Monsieur Philippe EVRARD précise que la visite des bâtiments communaux par les membres du conseil municipal est reportée au vu des conditions sanitaires actuelles.

L'inauguration de la médiathèque aura lieu dès que possible suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Madame Hélène VERHILLE précise que des ronces traversent le chemin piétonnier route de Bergues. C'est aux riverains d'entretenir leurs haies.

La séance est clôturée à 21h45.